

# FICHE TECHNIQUE

CSTB

CEBTP

Bureau VERITAS

CETEN APAVE Int.

NORISKO Construction

SOCOTEC

SNFA

Du COPREC

N° 2 - Indice : C

Date : Septembre 1997

Nombre de page : 1

## Jet d'eau ou « dispositif spécialement conçu »

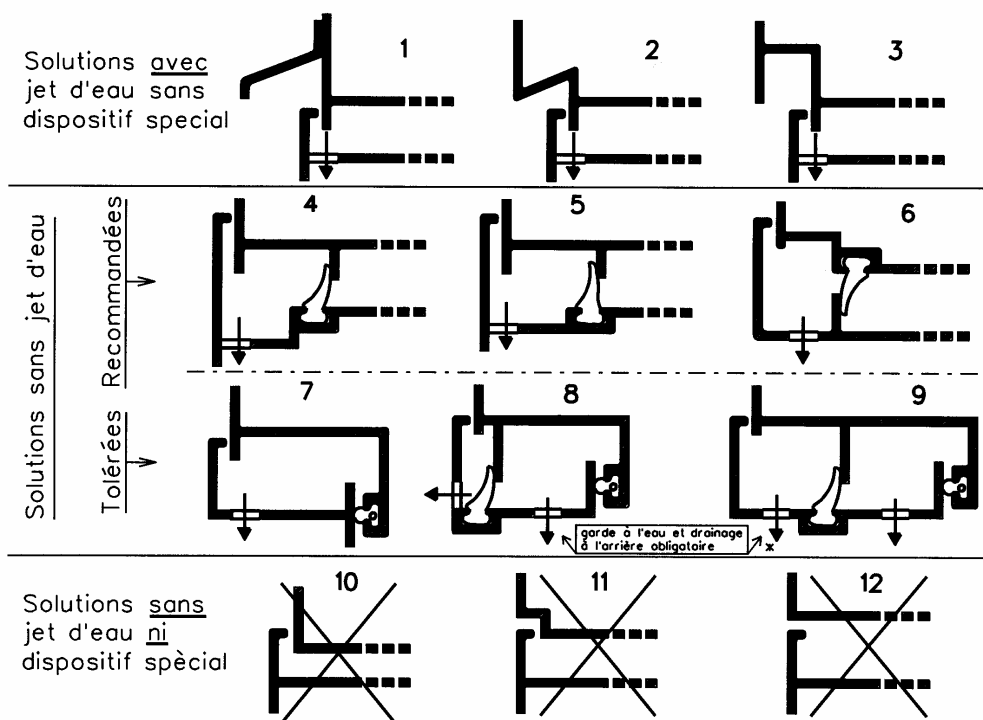
Texte de référence : NF P 24 301 (Août 80) Article 4.5.2 :

### Jet d'eau

Les traverses basses des vantaux ouvrant vers l'intérieur doivent comporter, sauf dispositif spécialement conçu et décrit ci-après, un jet d'eau sur toute leur longueur ...

On entend par dispositif spécialement conçu, tout système empêchant l'eau de pénétrer et de cheminer progressivement vers l'intérieur des locaux, par les traverses basses ou intermédiaires en supprimant les tensions superficielles et en créant une chambre d'égalisation des pressions.

Un profilé complémentaire d'étanchéité disposé dans la frappe extérieure ne constitue pas à lui seul un tel dispositif.



\* Voir fiche n° 7 - exemple E